



PHOTO SP

Un procédé écologique efficace pour déshydrater les boues d'épuration.

SOLUTION MIRACLE POUR TRAITER LES BOUES

Coop, comme d'autres distributeurs, ne tolère plus les produits cultivés sur des terrains alimentés par des boues d'épuration. En octobre 2006, celles-ci seront interdites en agriculture, et certains, comme Didier Vignati, technicien géomètre et municipal à Pampigny, se préoccupent de ce problème en lui cherchant des solutions. Le projet qu'il propose et qui a rencontré un grand intérêt de la part des autorités communales, consiste à développer chez nous un concept de déshydratation de ces boues, utilisé déjà en Allemagne, Autriche, Danemark et en France. Il serait destiné à remplacer l'incinération pure et simple des boues, chargées à 75% d'eau, par un procédé naturel et écologique consistant à les transvaser par pompage direct de la station

d'épuration dans des bassins filtrant plantés de roseaux, dont le système radical, très actif favorise l'aération du sol et, par conséquent, la transformation du produit. Ce procédé présente donc l'avantage de pouvoir réutiliser ces boues purifiées et séchées par des couches successives de sable, gravier et galets pour, au bout de 8 à 10 ans, les mélanger, par exemple, à du compost. Quant à l'eau qu'elles contiennent, elle se trouve reconduite en tête de station par un système de drains. Simple, efficace, économique, le projet de Didier Vignati n'exige que peu de personnel et d'énergie, supprime les transports coûteux et répond au souci écologique de notre époque. Reste juste à trouver un soutien au niveau cantonal et fédéral... Dialimo